# Les corps de la langue, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle

Séminaire du CEREC, MASTER REEL, 2024-2025, 2<sup>nd</sup> semestre (janvier à avril 2025) Jeudi 15h30-17h30

> Université Bordeaux Montaigne UR Plurielles 24142 – Langues/Littérature/Civilisations

#### Présentation du séminaire

Les représentations de la langue française et les imaginaires qui les entourent évoluent puissamment entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle.

À la Renaissance, ils reflètent notamment les débats autour de l'usage de la langue vernaculaire, qui gagne du terrain par rapport au latin, tant dans les Belles Lettres que dans les ouvrages de savoirs et les actes administratifs. Généralement plurilingues, les lettrés de l'époque sont inévitablement confrontés à la question des relations que le français entretient avec les autres langues, en particulier les langues anciennes, dont la maîtrise est préconisée par les humanistes. Le français est-il condamné à rester dans l'ombre du latin et du grec ? Faut-il l'enrichir au contact de ces langues prestigieuses, ou tirer le meilleur parti de l'usage courant? Ces positions sont par exemple incarnées de manière comique par le personnage caricatural de l'écolier limousin (Rabelais, Pantagruel (1532), chap. VI): son corps « tout jolliet » est à l'image de son parler artificiel, dans lequel les emprunts à un latin « escorché » se substituent, non sans ridicule, aux termes d'usage. Mais c'est aussi avec le toscan, illustré par une riche tradition littéraire, que le français rivalise, par exemple chez Jean Lemaire de Belges qui, dans La Concorde des deux langages (1511), associe ces deux langues à des stéréotypes antagonistes, promis à un bel avenir : d'un côté, celui du Français guerrier, plus porté sur l'action que sur le verbe, de l'autre, celle de l'Italien séducteur, qui ne s'arme que de mots. À la lumière de ces incarnations, la « rudesse » relative du français apparaît comme une qualité, dont le poète peut se satisfaire, sans s'interdire nécessairement d'explorer la voie de la douceur et du chant d'amour. Mais avec la Pléiade, et en particulier La Deffence, et illustration de la langue françoyse de Du Bellay (1549), s'affirme la volonté d'enrichir le français, sans souscrire à l'idée qu'il s'agirait, par essence, d'une langue « scabreuse » et « mal polie ». L'imaginaire horticole de Du Bellay, qui invite à greffer dans la langue des néologismes lorsqu'un mot fait défaut, reflète ses positions théoriques sur les langues qui, selon lui, ne constituent pas des entités figées, entre lesquelles se dessineraient des hiérarchies intangibles : forgées par la « fantaisie des hommes », elles constituent des organismes vivants, qui évoluent au gré des initiatives des hommes ; les poètes ont bien sûr un rôle clé à jouer pour que le meilleur parti puisse être tiré de cette plasticité de la langue.

Mais l'appel à faire fructifier la langue ne manque pas de rencontrer des détracteurs, en particulier dans les générations postérieures à celle de la Pléiade : les poètes qui se réclament des expérimentations de Du Bellay et de Ronsard sont, à la fin du siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, souvent perçus comme outranciers ou démodés, alors que s'imposent de nouvelles exigences de rigueur et de clarté. En témoigne par exemple l'insuccès relatif des *Tragiques* (1616) d'Agrippa d'Aubigné : l'œuvre est, dès sa parution, perçue comme inactuelle, du fait de sa langue jugée boursouflée, mais aussi de la rudesse de chants « avortés au milieu des armées » (*Misères*, v. 70).

La distinction entre plusieurs générations de poètes, définies par leur rapport à la langue, intervient aussi chez Vaugelas, qui met en évidence, dans ses Remarques sur la langue française (1647), trois tranches chronologiques: celle des « anciens Escrivains » des années 1550-1570, parmi lesquels figurent Ronsard et Desportes, qui représentent aux yeux du remarqueur un usage à la fois suranné et incorrect; celle des auteurs actifs dans les années 1600-1620 (Du Perron, Malherbe, Coëffeteau), qui sont des « demi-modernes » et dont il ne faut pas toujours suivre l'usage (y compris

lorsqu'il s'agit de Malherbe); enfin, celle du groupe que Vaugelas nomme « nos modernes Escrivains », sans citer explicitement leurs noms, qui sont toujours vivants quand il écrit ses remarques – ils publient pendant les années 1630-1640 – et qui maîtrisent le bon usage.

Peut-on dire « Enfin d'Urfé vint » à propos de la place accordée par Vaugelas à l'auteur de L'Astrée (1607-1627) ? Si Urfé appartient selon Vaugelas à la catégorie des « demi-modernes », c'est en partie parce qu'il se signale par son entreprise de « démétaphorisation » du français, bien que cette position soit d'ailleurs à nuancer – tant la prose d'Urfé demeure riche en tropes. On peut en tous les cas opposer L'Astrée aux excès rhétoriques de ce que l'on désigne avant 1640 comme le « style Nervèze », du nom de ce romancier à la fois dévot et mondain de la fin du XVI° siècle. Charles Sorel, dans sa Bibliotheque françoise (1664), pointe la boursouflure de ce style, dont il fait la langue de la « Barbarie ». Le genre des remarques et observations sur la langue française, qui se développe après Vaugelas dans la seconde moitié du siècle, assure au contraire la promotion de la clarté et du naturel, contre les extravagances du galimatias et autres « vices de style » ou équivoques, jugés de mauvais goût. Ces « vices » sont parfois figurés sous la forme d'allégories, comme dans la Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'Éloquence (1658) de Furetière, dans laquelle la Princesse Rhétorique combat Galimatias, prince du pays de Pédanterie.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle remet progressivement en question l'idéal de fixité, de pureté et de clarté de la langue classique, cherchant à tout le moins à le penser autrement, voire à le déplacer. Prolongeant mais aussi contestant parfois la grammaire de Port-Royal, les articles consacrés au langage et à la langue dans l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres (1751-1772), de Du Marsais à Beauzée et surtout à Diderot, l'infléchissent vers une grammaire plus philosophique. Les Lumières laïcisent la question de l'origine des langues pour substituer au Verbe divin un logos humain et s'intéressent surtout à la formation, à la mécanique et au système des langues. En leur tournant, elles ne cessent d'examiner l'importance des besoins et des passions du corps dans l'apparition des premiers mots, notamment sous la plume de Diderot et de Rousseau, et de penser la langue selon une dimension plus sensualiste et empiriste à travers les débats sur l'ordre « naturel » des mots dans la phrase française. La période révolutionnaire est profondément marquée par la volonté de changer la langue, signe d'une société nouvelle. « Langue de la Halle » et « cris de Paris » sont mis en valeur par exemple par Mercier et presque revendiqués comme des composantes essentielles d'une corporéité de la langue. La politique jacobine, après l'enquête de l'abbé Grégoire, tente de pallier le colinguisme de la fin du siècle afin de promouvoir l'unité de ce qui est la langue française progressivement conçue comme entité nationale républicaine. Staël et d'autres fustigeront la violence exercée par et sur la langue, prônant, à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et à l'orée du suivant, l'enthousiasme dans l'accalmie.

Au sein de ces imaginaires, la comparaison de la langue française à un corps et l'expression même *le corps de la langue* reviennent donc tels des *leitmotive* dans des écrits aussi bien théoriques que fictionnels. C'est cette analogie que nous chercherons à explorer, pour en analyser non seulement les fondements, mais surtout les enjeux explicites et sous-jacents, ainsi que son évolution à travers les siècles, tournée vers la modernité.

Quelques pistes en particulier pourraient être développées :

# 1/ La langue et le vivant : les métaphores naturelles et médicales

Entée sur le biologique, très souvent comparée à un organisme vivant, la langue française est au cœur de représentations, de considérations et de distinctions qui posent toujours le problème d'une origine et d'une caractéristique de la langue entre *phusis*, la nature, et *thesis*, la culture et la convention.

Le travail sur les greffes, notamment dans les traités de botanique, diffuse un imaginaire végétal de la langue française. C'est ainsi que Du Bellay invite le poète français, dans La Deffence, et illustration de la langue françoyse (1549), à faire fructifier sa langue en suivant le modèle des Romains, qui surent élaguer les « inutiles rameaux » de leur langue pour pouvoir y greffer des « rameaux francs

et domestiques, magistralement tirés de la langue grecque ». Ce réseau métaphorique se complète d'une isotopie alimentaire, lorsque le poète est invité à digérer et convertir en sang et nourriture les trouvailles de ses prédécesseurs grecs et latins.

Mais cet imaginaire tire vers la médecine lorsque le poète salue la santé et la vigueur d'une langue qui « redresse la tête », par opposition à la langue « debile » ou « rampante » des auteurs les moins innovants. Dans un contexte similaire, des connotations animales interviennent dans la préface de la *Franciade* de Ronsard, à propos de la langue des poètes qui « se trainent enervez à fleur de terre comme faibles chenilles, qui n'ont encore la force de grimper aux festes des arbres, lesquelles se contentent de paistre la basse humeur de la terre ». L'imaginaire médical se radicalise au XVIII<sup>e</sup> siècle dans des écrits qui mettent en scène et en abyme une langue troublée et empêchée, chez Marivaux et Prévost, mais aussi Diderot, Rousseau et Staël, voire une langue « folle », pathologique et dyslogique, et les textes théoriques et fictionnels se penchent sur l'apathie et l'aphasie, alors que se profilent les débuts de l'aliénisme.

### 2/ La langue et le corps humain : sexe, anatomie, morphologie

Si la langue n'est pas forcément toujours allégorisée selon les sexes, on lui prête souvent des qualités ou des vices qui lui attribuent un genre. À la Renaissance, Lemaire de Belges, dans La Concorde des deux langages (1511), loue ainsi le français en exaltant son « haut cœur viril et masculin », par opposition au toscan, rejeté, du fait de sa « douceur », du côté du féminin, et cantonné aux thématiques amoureuses. Cet imaginaire sera ravivé dans la rhétorique nationaliste et italophobe qui prospère durant les guerres de religion : la langue italienne s'y trouve fréquemment assimilée à la figure du courtisan et à l'ambiguïté sexuelle.

Pourtant, le français ne manque pas de revendiquer certaines des qualités supposées de la langue toscane, comme la « douceur », avec laquelle il peut, selon Lemaire de Belges, rivaliser. La « douceur » devient même une « catégorie *critique* au XVII<sup>e</sup> siècle », selon Delphine Denis. Dans ses Remarques, Vaugelas fait de l'élégance et de la douceur des traits constitutifs du « génie de la langue française ». Or ces propriétés ne sont bien sûr pas signes de mollesse ; elles s'accompagnent au contraire de majesté et de force, le tout donnant au français cet air et cette grâce qu'on appelle le je-ne-sais-quoi. Ce je-ne-sais-quoi de charmant et de doux s'accompagne, dans la conversation mondaine, de gestes, mimiques et autres comportements ritualisés qui engagent le corps des locuteurs. Les indications scéniques de L'École des femmes (1662) renseignent ainsi sur les différents types de révérences masculine et féminine, mais aussi sur d'autres gestes comme le baisemain, la cavade ou encore le fait d'ôter son chapeau pour saluer. Toute parole ritualisée – et notamment les compliments que l'on prononce en abordant quelqu'un ou bien en le quittant – suppose en effet cette kinésie dont les traités de civilité définissent avec précision les codes.

On tentera de penser, en s'appuyant sur les travaux de Gilles Magniont, la vogue actuelle de ce que certains critiques nomment l'« intersexionnalité », écho à l'intersectionnalité, soit « l'exploration des rapports entre langue, sexe et pouvoir ». Il s'agit de débattre de l'idée, devenue lieu commun aujourd'hui, que les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle auraient réformé la langue de manière sexiste, en évinçant les marques du féminin. Les liens entre langue, corps sexué et genre font émerger bien des points communs de la Renaissance à nos jours. Maurice Druon métaphorise la langue « crasseuse » de la Renaissance, avant les réglementations classiques : « Oui, une belle fille, séduisante, pleine de promesses, mais mal soignée ». Druon emprunte cette image de la langue comme « belle fille » ou comme femme aux auteurs de la Renaissance et de l'âge classique, tel Ménage, qui, selon Tallemant des Réaux, compare une traduction d'Ablancourt à une « belle femme, mais peu fidelle ».

Au tournant des Lumières, ce sont bien les métaphores sexuelles et genrées, mais aussi morphologiques, qui prédominent. L'image d'une langue française féminine ou efféminée, volontiers qualifiée d'abondante et d'orale, voire assimilée à une logorrhée – avec tous les clichés qu'elle implique – se transforme avec l'affirmation, constante sous la plume des autrices et des auteurs, d'une langue mâle et maigre, faite de peu de mots, d'ailleurs conçus comme vifs et énergiques et propres

à un style *musculeux*. La réflexion sur « l'abus des mots », poncif du siècle, engage la recherche d'une justesse de la langue et les débats sur la synonymie, de Condillac à Girard, ainsi que sur la néologie, de Desfontaines à Mercier, insistent toujours sur cette économie des termes qui met très souvent le corps au centre.

### 3/ Langue et ornements : luxe ou dépouillement ?

Comme le montre l'exemple déjà évoqué de L'Astrée (1607-1627), le style atticiste, qui vise, non pas à se passer de figures, mais à en réduire l'emploi, s'impose progressivement face au style asianiste, qui marquait plutôt la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Pureté et dépouillement sont des valeurs éthiques et esthétiques qui se substituent peu à peu au luxe figural, qui apparaît comme un vêtement faisant peser sur la langue des ornements trop chargés. Déjà, Ronsard fait surgir la figure du corps monstrueux pour dénoncer, dans la « Préface sur la Franciade », les poètes qui s'éloignent excessivement du parler vulgaire pour manier un style « extravagant, crevé et bouffy, plein de songes monstrueux et paroles piafées » : leurs écarts répétés avec la norme commune sont autant de « grotesques, chimeres et monstres » dont, paradoxalement, l'excès de sophistication peut rejoindre par son étrangeté et son opacité, le rude jargon des gueux.

Pourtant, il arrive précisément que la langue doive recourir à des figures pour préserver sa pudeur, notamment avec la litote, signe des tabous de langue auxquels se heurtent les femmes lorsqu'il s'agit de dévoiler leurs émotions. Se déclarer explicitement et littéralement, sans se couvrir du voile de la figure, serait au contraire jugé impudique, voire obscène. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Sade verse précisément dans cet obscène et l'impératif du « tout dire », jusqu'aux limites, y compris syntaxiques, de la langue.

## 4/ La langue sociale et politique : faire corps et créer les nations

Les métaphorisations de la langue interviennent souvent lors de violentes polémiques, qui opposent différents réseaux intellectuels. Dans un contexte fortement antagonique comme celui de l'affirmation de l'humanisme, il est souvent plus efficace de dénigrer la langue de l'adversaire que de discuter en détail chacune de ses idées. Ainsi, la « Lettre sur le style des philosophes » de Pic de la Mirandole, l'éloge paradoxal et ironique de la langue scolastique l'incarne sous l'apparence d'un homme « hirsute et pesant », dont la maladresse serait préférable aux affèteries du latin « joliment peigné » pratiqué par les humanistes. Cette caricature d'une langue inintelligible ravive l'opposition antique entre la langue grecque et celle des « barbares », connus à la fois pour leurs « meurs brutaux, et cruelz » et pour la grossièreté de leur langue, qui substitue aux mots articulés des onomatopées telles que *barbaras*. C'est aussi de l'infamante accusation de barbarie que Du Bellay entend prémunir la langue française en la rendant plus élégante et apte à exprimer les idées les plus complexes (*Deffence* 1649, I, 2).

Mais la confrontation entre différentes incarnations de la langue ne repose pas seulement sur des divergences philosophiques et culturelles : elle reflète également les rapports de force politiques et sociaux. À la fin de la Renaissance, le centre névralgique en matière de purisme de la langue se déplace du milieu des parlementaires à celui de la cour. Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les usages linguistiques des courtisans sont souvent pointés du doigt. C'est tout particulièrement le cas des courtisans italiens, dont l'éloquence boursouflée et les flatteries ostentatoires sont régulièrement discréditées par les écrivains français, sur fond de conflits politiques et de rivalités littéraires. Or, au siècle suivant, à partir des années 1630-1640, on ne saurait chercher ailleurs qu'à la cour la référence en matière de bon usage. C'est ce qu'énonce clairement Vaugelas dans la préface de ses Remarques, lorsqu'il enregistre « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs du temps ». L'influence entre courtisans et auteurs – ces deux catégories pouvant d'ailleurs fusionner – mais aussi entre grammairiens et écrivains est réciproque. Des témoignages attestent en effet que Corneille révisa son théâtre dans les années 1660 en s'appuyant sur l'autorité de Vaugelas, mais aussi que Racine

emporta les Remarques dans ses bagages en quittant Paris pour Uzès, afin de ne pas se laisser contaminer par le « mauvais usage » de la province.

Durant les Lumières, la séparation construite entre les langues du Nord et du Sud, chère à Rousseau notamment, conduit à une réflexion sur le corps, le partage et le rapprochement des besoins, des passions et des émotions. Tantôt du côté du langage d'action et du geste avec Condillac et Diderot, et tantôt plutôt du côté de la voix et du chant chez Rousseau, la langue ne se déprend pas d'un imaginaire incarné, parfois de l'ordre de la performance dans le cas de la pantomime ou de la mélodie. Dans les années 1780, Marmontel, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, fustige la langue de la Cour, froide et maniérée sous sa plume, et prône la chaleur et l'énergie de l'éloquence du corps et du cœur, au travers de la poésie. La Révolution impose la présence du corps charnel et surtout l'image de la langue comme corps social, ou comme corps et unité de la nation, notamment chez Mercier, même si les réactionnaires tel Maistre pensent encore la langue comme don de Dieu. Avec Staël, et la génération romantique qui se profile, se perpétue et s'affine l'union des langues et des nations. Si certains stéréotypes se renforcent – le corps et la chaleur sensuelle de la langue italienne, l'esprit analytique de la langue allemande, la causerie sociable inhérente à la langue française –, l'alliance du génie des langues et du caractère des nations ouvre à une vision plus plurielle et diverse des langues et des cultures, bientôt réunie en un seul corps politique européen.

### Bibliographie indicative à destination des étudiantes et des étudiants

Références essentielles sur les imaginaires des langues et les imaginaires linguistiques :

Branca-Rosoff, Sonia, « Les imaginaires des langues », dans Henri Boyer (dir.), *Sociolinguistique*. *Territoire et objets*, Lausanne/Paris, Delachaux & Niestlé, 1996, p. 77-114.

Canut, Cécile, « Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours "épilinguistique" », Langage et société, n° 93, 2000, p. 71-97.

Marie Dollé, L'Imaginaire des langues, Paris, L'Harmattan, 2001.

Gauvin, Lise, La Fabrique de la langue : de Rabelais à Réjean Ducharme, Paris, Seuil, 2004.

Glissant, Édouard, L'Imaginaire des langues, entretien avec Lise Gauvain, Paris, Gallimard, 2010.

Houdebine-Gravaud, Anne-Marie (dir.), L'Imaginaire linguistique, Paris, L'Harmattan, 2002.

Lardon, Sabine; Rosellini, Michèle, L'Imaginaire des langues. Représentations de l'altérité linguistique et stylistique (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), Cahiers du GADGES, n° 15, Genève, Droz, 2018.

Pot, Olivier (dir.), Langues imaginaires et imaginaire de la langue, Genève, Droz, 2018.

## Références bibliographiques par siècle :

#### XVIe siècle

Demonet-Launay, Marie-Luce, Les Voix du signe : nature et origine du langage à la Renaissance (1480-1580), Paris, Champion, 1992.

Céard, Jean et Giacone, Franco (dir.), La Langue de Rabelais et la langue de Montaigne, Études rabelaisiennes. Tome XLVII, Genève, Droz, 2009.

### XVII<sup>e</sup> siècle

Ayres-Bennett, Wendy, « La modernité de l'usage linguistique de L'Astrée vue par les yeux d'un remarqueur », XVII<sup>e</sup> siècle, n° 235, 2007, p. 255-273.

- « Enfin d'Urfé vint ? », Seventeenth-Century French Studies, n 18, 1996, p. 177-180.

Badiou-Monferran, Claire; Bajrić, Samir et Monneret, Philippe (dir.), Penser la langue: sens, texte, bistoire. Hommages à Olivier Soutet, Paris, Champion, 2017.

Barbafieri, Carine et Vialleton, Jean-Yves (dir.), Vices de style et défauts esthétiques (XVI-XVIII siècle), Paris, Classiques Garnier, 2017.

Bouffard, Mickaël, « Civilités et incivilités dans L'École des femmes : le texte de Molière à l'épreuve du plateau », dans Mettre en scène(s) L'École des femmes selon les sources historiques, Arrêt sur scène [En ligne], n° 5, 2016.

Denis, Delphine, « La douceur, une catégorie critique au XVII<sup>e</sup> siècle », Le Doux aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, Cahiers du Gadges, Genève, Droz, 2003, p. 239-260.

Fumaroli, Marc, « Le génie de la langue française », dans Pierre Nora (dir.), Les Lieux de mémoire, III. Les France, Paris, Gallimard, NRF, 1992, 3 vols, vol. 3 « De l'archive à l'emblème », p. 911-973.

Lombardero, Emily, « Aimer ou ne pas hair? La litote en question dans la nouvelle historique et galante », dans La Négation à l'œuvre dans les textes, Paris, Classiques Garnier, p. 137-155.

Magniont, Gilles, Guerre civile des Français sur le genre, Limoges, On verra bien, 2020.

Merlin, Hélène, La langue est-elle fasciste? Langue, pouvoir, enseignement, Paris, Seuil, 2003.

Oddo, Nancy, « Antoine de Nervèze : pieux Protée ou caméléon mondain ? », Littératures classiques, n° 31, 1997, p. 39-62.

Siouffi, Gilles, Le génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique, Paris, Champion, 2010.

– « Honoré d'Urfé artisan précoce de la démétaphorisation du français ? Proposition d'étude lexicale à partir de *L'Astrée* », *XVII*<sup>e</sup> siècle, n° 235, 2007, p. 275-293.

Trudeau, Danielle, Les Inventeurs du bon usage (1529-1647), Paris, Minuit, 1992.

#### XVIIIe siècle

Abramovici, Jean-Christophe, « Barbarisme et néologie. Rousseau, Snetlage, Casanova », *Casanova-Rousseau : lectures croisées*, Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne (dir.), Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 111-117.

- « "Régénérer la langue" pour conjurer les haines : Léonard Snetlage et l'énergie des mots révolutionnaires », Olivier Ferret et Pierre Frantz (dir.), *Haines politiques. Orages. Littérature et culture 1760-1830*, n° 16, 2017, p. 109-121.
- « "Malaise" dans le dictionnaire. La question des synonymes de Girard & Condillac », Marie Leca-Tsiomis (dir.), *Dictionnaires en Europe, Dix-Huitième Siècle*, n° 38, 2006, p. 269-282.

Abramovici, Jean-Christophe et Pavy-Guilbert, Élise (dir.), Les Révolutions de la langue française, Orages. Littérature et culture 1760-1830, n° 24, 2025.

Armogathe, Jean-Robert, « Néologie et idéologie dans la langue française au 18° siècle », *Dix-Huitième Siècle*, n° 5, 1973, p. 17-28.

Auroux, Sylvain, « Le sujet de la langue : la conception politique de la langue sous l'ancien Régime et la Révolution », Winfried Busse et Jürgen Trabant (dir.), Les Idéologues. Sémiotique, théories et politiques linguistiques pendant la Révolution française, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1986, p. 259-278.

Balibar, Renée et Laporte, Dominique, Le Français national. Politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française, Paris, Hachette Littérature, 1974.

Boidin, Carole; Champy, Flora et Pavy-Guilbert, Élise, *Images des langues, langues imaginées*, Paris, Hermann, « Les Collections de la République des Lettres », 2023.

Bonnet, Jean-Claude (dir.), La Carmagnole des Muses. L'homme de lettres et l'artiste dans la Révolution, Paris, Armand Colin, 1988 (et en particulier Philippe Roger, « Le débat sur la "langue révolutionnaire" », La Carmagnole des Muses, op. cit., p. 157-184 et Jean-Claude Bonnet « La "sainte masure", sanctuaire de la parole fondatrice », ibid., p. 185-216).

Branca-Rosoff, Sonia (dir.), L'Institution des langues, Paris, Éditions de la MSH, 2001.

Branca-Rosoff, Sonia; Fournier, Jean-Marie; Grinshpun, Yana et Régent-Susini, Anne (dir.), Langue commune et changements de normes, Paris, Champion, 2011.

Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1966, t. VI Le XVIIIe siècle.

Certeau, Michel de ; Julia, Dominique et Revel, Jacques (dir.), *Une Politique de la langue*, Paris, Gallimard, « Folio/Histoire », 1975 et 2002.

Delon, Michel, L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820), Paris, PUF, 1988, en particulier chapitre II « L'énergie de la langue », p. 58-104.

Droixhe, Daniel, La Linguistique et l'appel de l'histoire (1600-1800). Rationalisme et révolutions positivistes, Genève-Paris, Droz, « Langue et cultures », 1978.

Guilhaumou, Jacques, La Langue politique et la Révolution française : de l'événement à la raison linguistique, Paris, Klincksieck, 1989.

– L'Avènement des porte-parole de la République (1789-1792). Essai de synthèse sur les langages de la Révolution française, Presses universitaires du Septentrion, 1998.

Leca-Tsiomis, Marie, Écrire l'Encyclopédie: Diderot, de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique, Oxford, Voltaire foundation, 1999.

Pavy-Guilbert, Élise, « La langue du siècle ? Mercier : style *mâle* et langue *républicaine* », Fabula/Les colloques, Langue et langues du siècle, Mathilde Bernard, Flavie Kerautret, Carole Boidin et Florence Tanniou (dir.), 2023, en ligne : <a href="https://www.fabula.org/colloques/document10873.php">https://www.fabula.org/colloques/document10873.php</a>

- « Ceux qui m'ont gâté ma langue : penser la langue au féminin au XVIII<sup>e</sup> siècle », French Studies 76.1, January 2022, p. 20-35.
- « Langue des émotions, langue de la nature, langue des origines », La Langue des émotions XVI-XVIII<sup>e</sup> siècle, Véronique Ferrer et Catherine Ramond (dir.), Paris, Classiques Garnier, « Rencontres », 2017, p. 79-101.

Ricken, Ulrich, Grammaire et philosophie au siècle des Lumières – controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1978.

Rosenfeld, Sophia, A Revolution in Language. The Problem of Signs in Late Eighteenth-Century France, Stanford, Stanford University Press, 2001.

Roudaut, Jean, Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle. Anthologie, Paris, Gallimard, Nrf, 1971.

Steuckardt, Agnès, « L'abus des mots, des Lumières à la Révolution », La Norme lexicale, Montpellier, Publications de l'université Paul Valéry, 2011, p. 177-196.

Swiggers, Pierre, Les Conceptions linguistiques des encyclopédistes. Étude sur la constitution d'une théorie de la grammaire au siècle des Lumières, Heidelberg, Leuven, J. Groos & Leuven University Press, 1984.

#### **Publication**

Les articles consacrés aux XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles seront publiés dans la revue *Lumières*, n° 48, 2026/2 (35 000 signes maximum, notes et espaces incluses, à rendre fin septembre 2025, relecture et expertise janvier 2026, publication juin 2026).